



Le **GREAT** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 019

" Réfléchir à changer "

Juillet 2012

Le dilemme du chef coutumier



Editorial



Un malien sur quatre estime que les chefs coutumiers ont assez d'influence sur la communauté locale et un sur trois qu'ils en ont beaucoup. Un malien sur deux souhaiterait que cette influence augmente beaucoup et un sur cinq qu'elle augmente juste un peu.

Sept maliens sur dix souhaiteraient que les chefs coutumiers siègent au Conseil communale, dont quatre par voie électorale, deux par nomination par le Gouvernement et un par toute autre forme de désignation. Toujours sept maliens sur dix verraient d'un bon œil que leurs chefs coutumiers deviennent des salariés de l'Etat au lieu d'en rester indépendants. Par contre, deux maliens sur cinq désirent que les chefs coutumiers restent en dehors des partis politiques au lieu d'y adhérer.

L'influence des chefs coutumiers sur les esprits des individus doit être encore plus forte et elle pourra aller se renforçant au fur et à mesure des déceptions des expériences erratiques de démocratisation et de promotion de la bonne gouvernance. Un monde moderne se construit difficilement avec des valeurs intrinsèquement inférieures à celles de l'ancien.

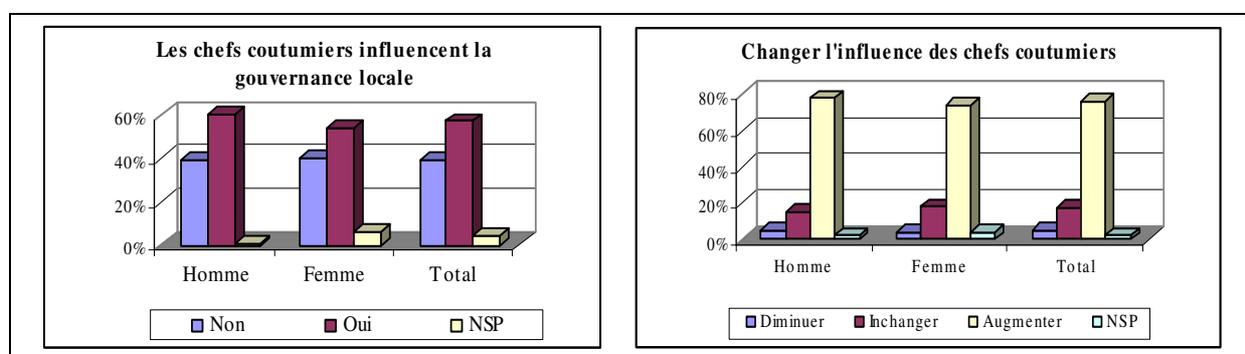
Massa Coulibaly

Introduction

Les rôles et places des chefs coutumiers sont appréciés selon leurs degrés d'influence dans la gouvernance de la communauté locale, dans le Conseil communal, sur les partis politiques (y adhérer ou non) ainsi que sur le Gouvernement (rester indépendants ou en devenir des salariés).

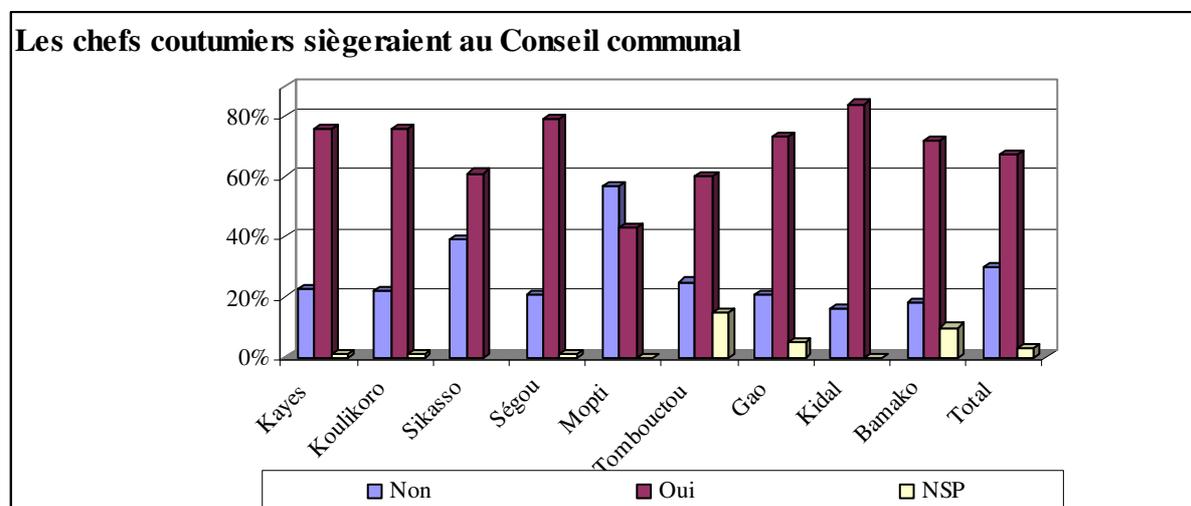
1. Influence dans la communauté

Plus de 4 maliens sur 5 estiment que les chefs coutumiers exercent une influence sur la communauté locale de base. Dans leur très grande majorité, les maliens souhaitent que cette influence augmente pour que les chefs coutumiers jouent un plus grand rôle dans la gouvernance locale. Ces deux opinions ne souffrent ni de discrimination genre ni de discrimination de milieu de résidence.



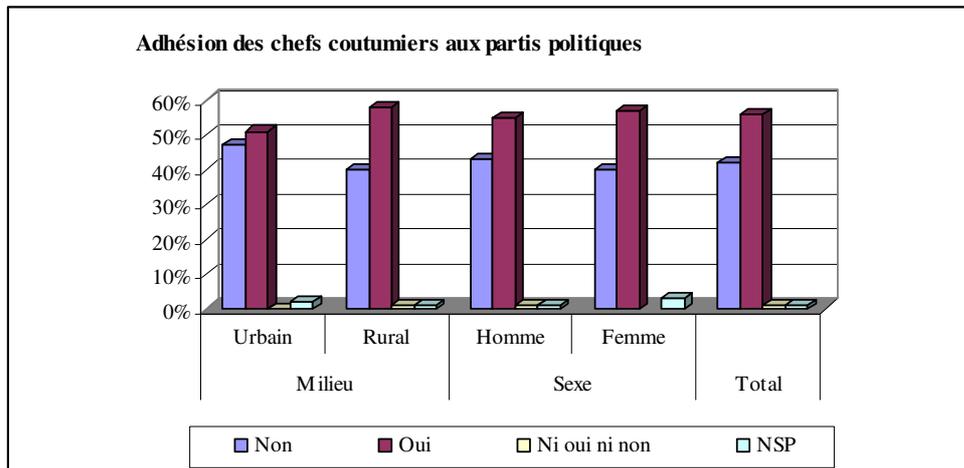
2. Les chefs coutumiers au Conseil communal

A la question de savoir comment s'exercerait éventuellement l'augmentation de l'influence des chefs coutumiers dans la gestion des affaires de la communauté, deux maliens sur trois estiment que lesdits chefs devraient siéger au Conseil communal soit élus comme tout le monde (41%), soit nommés par le Gouvernement (17%) soit encore désignés selon d'autres procédures à inventer pour eux (9%).

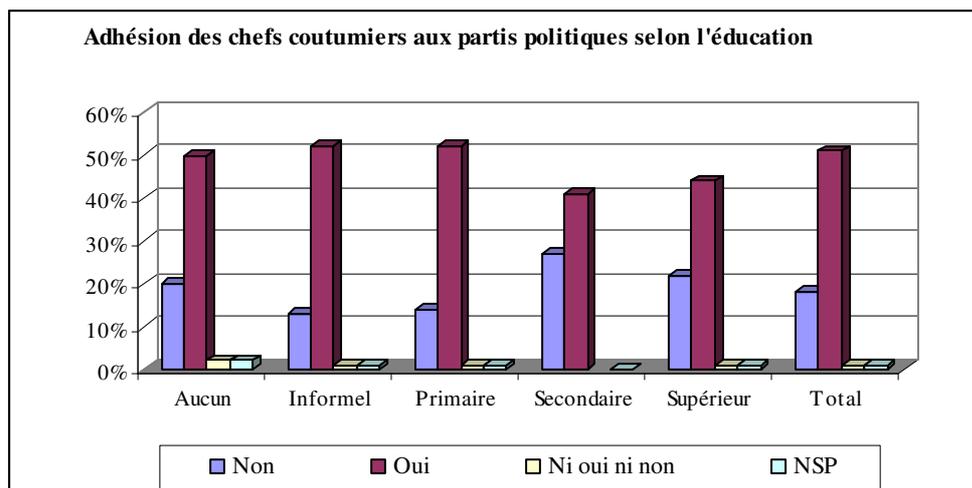


3. Chefs coutumiers et partis politiques

Sur la question de l'adhésion des chefs coutumiers aux partis politiques, les maliens sont divisés, 56% y étant favorables contre 42% opposés, 1% indécis et 1% sans opinion. Ces taux sont de 51% respectivement 47%, 0% et 2% en milieu urbain. Parmi les 56% favorables, 30% y sont franchement favorables et 26% juste favorables. Lorsqu'ils y sont favorables, les urbains le sont plus franchement que les ruraux et les hommes plus que les femmes.



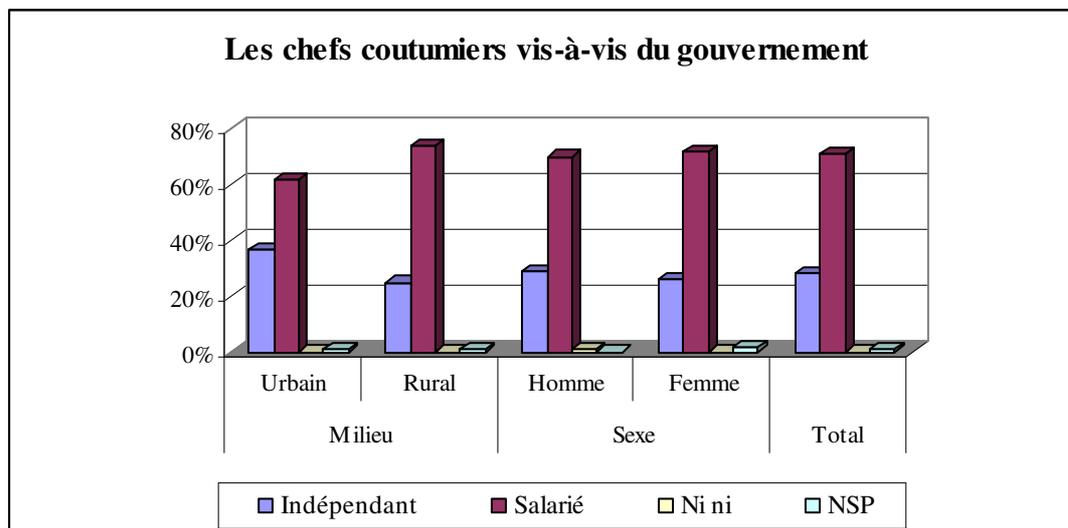
Selon le niveau d'éducation, ceux qui ont achevé le niveau secondaire de l'enseignement formel restent les moins favorables à l'adhésion des chefs coutumiers à des partis politiques. En d'autres termes, ils souhaiteraient plus que les chefs coutumiers restent en dehors des clivages politiques. Il est curieux que ceux qui ont le niveau supérieur d'éducation aient absolument les mêmes attitudes sur la question que ceux qui n'ont achevé que le niveau primaire de l'enseignement fondamental.



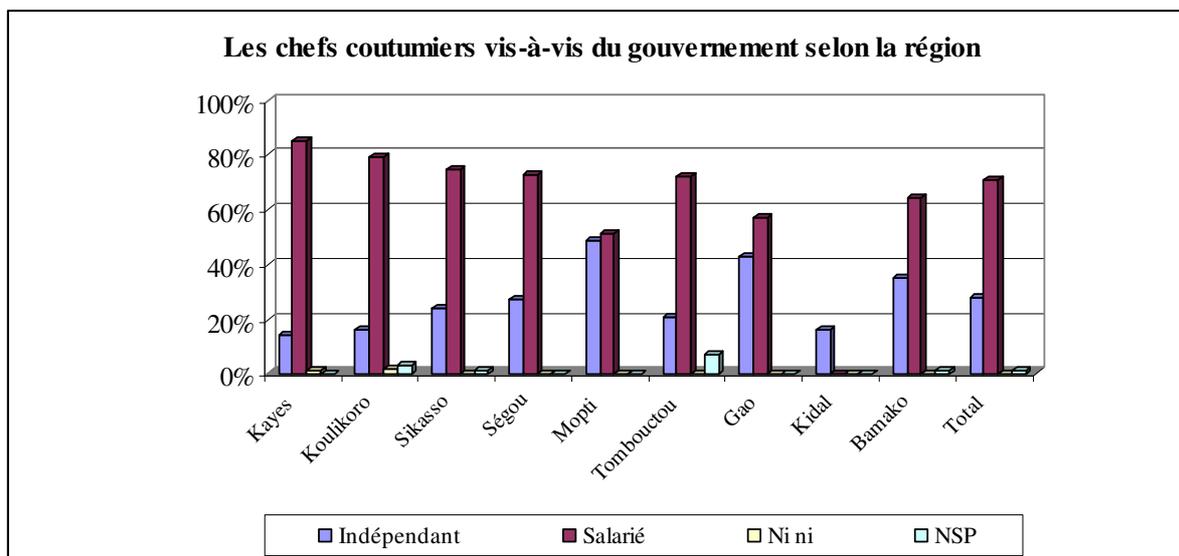
Finalement, la différence entre les deux niveaux d'éducation (primaire et supérieur) sur la question de l'adhésion des chefs coutumiers aux partis politiques se situe au niveau de l'intensité de leur accord là-dessus. Les 40% d'avis défavorables renferment chez les premiers seulement 14% de désaccord total contre 22% chez les seconds. C'est d'ailleurs dans ce seul niveau supérieur que le désaccord franc et net est plus marqué que le désaccord tout court et ce à la différence de tout autre niveau d'éducation.

4. Chefs coutumiers et Gouvernement

A propos de l'indépendance ou non des chefs coutumiers vis-à-vis du Gouvernement, 28% des maliens le réclameraient contre 71% qui admettraient que lesdits chefs deviennent des salariés du Gouvernement. Les urbains sont plus enclins à l'indépendance des chefs coutumiers que les ruraux (37% contre 25%) alors qu'on n'observe pas de différence significative entre les hommes et les femmes sur le sujet.



Par région, l'indépendance des chefs coutumiers vis-à-vis du Gouvernement est davantage souhaitée à Mopti (49%) et Gao (43%). C'est tout à fait le contraire dans les régions de Kayes (14%) et de Koulikoro ou Kidal (16% chacune). Celles-ci sont en même temps les régions les plus favorables à la fonctionnarisation par l'Etat des chefs coutumiers.



De façon générale, le statut d'indépendance est plus prisé au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente, 23% pour les sans aucun niveau à 40% pour les secondaire et supérieur, et inversement, le statut de fonctionnaire est d'autant plus prisé que le niveau d'éducation du répondant est faible, de 75% pour les sans niveau à 59% pour le secondaire et 60% pour le supérieur.